

Estillac, le 12 juillet 2022

DÉVELOPPEMENT

La Technopole Agropole étend ses frontières au département de Lot-et-Garonne

Fidèle à sa délégation de service public (DSP), la Technopole entend faire profiter tout le département de Lot-et-Garonne de ses outils et services. En ligne de mire, une première extension à Damazan (47), opérationnelle fin 2022.

Le 12 juillet 2022, réunis en assemblée générale, les conseils d'administration d'Agropole Services et Agropole Entreprises ont validé le projet d'extension d'Agropole en dehors des frontières de l'Agglomération d'Agen. Cette décision renforce la position de la Technopole comme chef de file du développement économique autour de l'agroalimentaire au service du territoire.

Une réponse à la demande

Fort du succès de son modèle, 30 ans après son lancement par Jean FRANCOIS-PONCET, la Technopole a fait le plein. À l'exception de quelques parcelles en cours de cession, il ne reste plus de place pour implanter de projets industriels. Or, la volonté initiale du projet Agropole était de faire de cet outil, le fer de lance de l'Agroalimentaire départemental. Impossible donc que l'histoire s'arrête là. Les différents Conseils d'Administration, composés des élus locaux, partenaires et industriels ont donné le feu vert à ce projet d'extension. « *C'est une première étape* », confie Paul VO VAN, Président d'Agropole Services. Entendez par son intervention la volonté de faire d'Agropole un outil de développement économique agroalimentaire à disposition de tous les territoires du département de Lot-et-Garonne le souhaitant. L'implantation à Damazan (47), à deux pas d'un axe principal, dans un parc industriel dynamique qui ne cesse d'évoluer, permettra à l'Agropole de proposer aux porteurs de projet une solution viable d'implantation à moyen terme. Bonne nouvelle donc pour la dizaine de projets en attente.

Entre incubation et implantation industrielle

Dans un premier temps, Agropole accueillera 7 start-up. A proximité de cet espace, la Technopole travaille déjà en parallèle aux côtés de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas à l'implantation de projets plus matures en attente depuis plusieurs mois. L'espace start-up compte 7 modules comprenant bureaux, ateliers de production... pour une surface totale de 3 200 m². Tous bénéficieront au quotidien des services de la Technopole, notamment du Centre de Ressources Technologiques Agrotec.

« C'est une opportunité pour le secteur de Damazan de bénéficier de l'expérience d'un outil départemental qui a fait ses preuves sur l'industrie agroalimentaire. Nous avons de grandes ambitions pour le développement économique autour de Damazan dans un premier temps. Et si je prends ma casquette d' élu départemental, je dirai que nous nourrissons de grandes ambitions sur tout le territoire » souligne Michel MASSET, Président de la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, Vice-Président du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne, en charge du Développement économique, du tourisme et des politiques contractuelles.

Contact presse :

Wilfried GONIDEC, Directeur de la communication, 06 85 03 46 80 | w.gonidec@agropole.com

Faire la différence au travers d'un accompagnement nouvelle génération

S'il y a bien une chose que la Technopole peut faire valoir c'est son expérience de l'accompagnement de projets agroalimentaires sur la voie de la réussite. Les tendances et les attentes évoluent. Ce tremplin stratégique est accompagné d'une révolution du côté de l'accompagnement. L'équipe Agropole, nouvellement renforcée en compétences clés a mis sur pied un incubateur nouvelle génération : PLUS10. Cet incubateur a été pensé pour révolutionner l'accompagnement des entreprises au travers de l'immersion et d'un parcours « go to market » très opérationnel et pragmatique. PLUS10, c'est 10% de chance de réussite en plus par rapport à tout ce que l'on peut trouver sur le marché. Et ce sont 30 années d'expérience à disposition pour y parvenir.

À propos de la Technopole Agropole

Installée à Agen (47), dans le Lot-et-Garonne, la Technopole Agropole est le chemin le plus court entre une idée agroalimentaire et un projet industriel concret. Depuis 30 ans, le rôle d'Agropole est d'accompagner la naissance et la croissance des entreprises agroalimentaires. Sur 60 hectares, ce sont 86 000 m² de surface de production qui ont été construits et près de 16 000 m² dédiés aux activités tertiaires. C'est une vraie réussite qui porte aujourd'hui 2745 emplois et 106 entreprises.

À propos du parc industriel de Damazan (47)

Parc d'une centaine d'hectares avec 40 hectares supplémentaires en extension, le pôle d'activités de la confluence réunit 49 entreprises multisectorielles pour 800 emplois. Un pôle fort agroalimentaire y est implanté avec notamment la coopérative agricole Bio Sud-Ouest, l'entreprise Bioviver du groupe Léa Nature ou encore la plateforme Sud-Ouest Biocoop. Enfin, implanté sur le pôle d'activités, l'Eco Parc travaille autour des thématiques de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire.

Contact presse :

Wilfried GONIDEC, Directeur de la communication, 06 85 03 46 80 | w.gonidec@agropole.com